

PLAN DE COURS

POL-7025 : Management public

NRC 82316 | Automne 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Fondements historiques, théoriques et disciplinaires du management public. Comparaison du management public avec l'administration publique et avec le management privé. Évaluation du nouveau management public, de la gouvernance et de la participation citoyenne en tant qu'innovations. Thèmes et outils du management public : planification stratégique, gestion de la performance, prise de décision, structures organisationnelles, reddition de compte, motivation du secteur public, leadership et culture organisationnelle. Regards comparatifs sur les réformes managériales récentes au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	12h30 à 15h20	DKN-7195	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=85038>

Coordonnées et disponibilités

Pierre-Marc Daigneault

Enseignant

DKN-4459

pierre-marc.daigneault@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 2172

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00

Il n'y aura pas de service de soir à partir du 21 août jusqu'au 4 septembre 2017

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectif général du cours	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Décorum	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Participation aux séminaires	7
Travail écrit	7
Animation d'un séminaire	8
Travail de session	8
Examen final	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Évaluation de la qualité du français	11
Gestion des délais	11
Absence à un examen	11
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	11
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Plagiat	11
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	12
Matériel didactique	12
Spécifications technologiques	12
Bibliographie et annexes	13
Bibliographie	13

Description du cours

Introduction

Ce cours s'adresse à des étudiants de deuxième cycle qui désirent se familiariser avec les théories, concepts, outils et enjeux contemporains du management public. Le management public est l'ensemble des méthodes, pratiques et outils mis en œuvre pour piloter l'action publique et pour gérer les organisations du secteur public de manière professionnelle, intégrée et performante. Le management public constitue également un objet d'étude qui, dans le cadre de ce cours, sera abordé dans une perspective interdisciplinaire dont le centre de gravité se situe en science politique et en administration publique.

Objectif général du cours

Ce cours propose un tour d'horizon sur la nature, le contexte et les enjeux du management public. L'objectif général est d'amener les étudiants à se familiariser avec les principaux éléments théoriques (paradigmes, approches, concepts, etc.) et pratiques (méthodes, outils, etc.) pertinents à la poursuite d'une carrière de gestionnaire ou d'analyste dans le secteur public. Ce cours est également utile à ceux et celles qui aspirent à une carrière en recherche dans le domaine du management public et de l'administration publique. Il est important d'appréhender ce cours comme le point de départ – et non pas comme l'aboutissement – du processus d'acquisition des connaissances et des compétences en management public.

Objectifs spécifiques

- Maîtriser les principaux concepts du management public;
- Être en mesure de situer théoriquement et historiquement le management public, en tant qu'objet d'étude et en tant que pratique, par rapport à l'administration publique, au management privé et à la gouvernance;
- Développer une compréhension fine des enjeux contemporains du management public;
- Se familiariser avec l'évolution récente des réformes managériales à l'aide d'exemples québécois, canadiens et internationaux;
- S'initier à quelques-uns des outils du management public et être en mesure d'en apprécier le potentiel et les limites.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique retenue pour ce cours repose sur une formule magistrale qui est complétée par des activités interactives. La première partie de la séance (environ 2 heures) est consacrée à des exposés magistraux du professeur sur le thème de la semaine. Ces exposés, qui sont complémentaires aux lectures obligatoires, visent à présenter et à expliquer aux étudiants les principaux concepts et éléments théoriques pertinents au thème de la séance. Dans la mesure du possible, les concepts et éléments théoriques sont illustrés par des exemples concrets et les implications pour la pratique sont discutées. La seconde partie de la séance (environ 50 minutes) est habituellement consacrée aux séminaires qui consistent en des discussions actives et informées entre les étudiants et le professeur sur la question de la semaine. Il va sans dire qu'une préparation adéquate (lecture approfondie et analyse de l'ensemble des textes assignés) et que la participation active de tous les étudiants sont des conditions nécessaires au succès de cette activité. À une ou deux reprises au cours de la session, le professeur invitera des praticiens qui viendront échanger avec les étudiants sur des thèmes pertinents du management public. Les étudiants auront par ailleurs l'occasion de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises dans le cadre d'un travail d'équipe portant sur la planification stratégique.

Décorum

Pour ne pas distraire le professeur et vos collègues, merci de limiter les retards et le bavardage en classe. L'utilisation de l'ordinateur portable et de la tablette est permise seulement pour la prise de notes. L'utilisation du téléphone cellulaire est interdite. Merci d'ailleurs d'éteindre votre sonnerie de téléphone avant le cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<p>Introduction générale (5 septembre) Présentation du professeur et du syllabus. Échanges sur les attentes du professeur et des étudiants. Bref aperçu de la nature du management public. LECTURE OBLIGATOIRE: Charest (2012).</p>	
<p>Le management public: un tour d'horizon (12 septembre) Les fonctions du management. Le management public comme art, science, profession et mouvement. Les grandes questions du management public. Rapport entre management public, administration publique et management privé. LECTURES OBLIGATOIRES: Lynn (2012); Payette (1992); Learmonth (2005).SÉMINAIRE 1: Le management public est-il une version « sexy » de l'administration publique ? Y a-t-il un management générique qui s'appliquerait autant aux organisations publiques que privées?</p>	
<p>Le nouveau management public (19 septembre) Les remises en question du modèle traditionnel d'administration publique. Origines et principes du nouveau management public (NMP). Le NMP au Québec : gestion axée sur les résultats et réingénierie de l'État.LECTURES OBLIGATOIRES: Charbonneau (2011); Aucoin (2010); Fortier (2010).SÉMINAIRE 2: Quel est le potentiel du NMP pour améliorer la performance des organisations publiques? Devrait-on l'appliquer davantage ou bien revenir au modèle traditionnel d'administration publique?</p>	
<p>Structures et principes d'organisation (26 septembre) Les principes traditionnels d'organisation. La nature et les composantes de l'organisation. Les configurations organisationnelles. LECTURES OBLIGATOIRES: Proulx, Mazouz et Tardif (2011); Christensen et Lægreid (2012); Vining, Laurin et Weimer (2015).SÉMINAIRE 3: Quelle est la structure organisationnelle idéale? Quels principes d'organisation devraient guider la réforme du secteur public? Les agences autonomes sont-elles des organisations supérieures en matière de performance?</p>	
<p>Réformes managériales et culture organisationnelle (3 octobre) Le concept de culture organisationnelle et ses dimensions. Les réactions organisationnelles possibles au nouveau management public. L'institutionnalisation des réformes managériales au sein de l'organisation.LECTURES OBLIGATOIRES: Hernes (2005); Parker et Bradley (2000); Wynen et Verhoest (2013).SÉMINAIRE 4: La culture organisationnelle est-elle une variable intermédiaire qui détermine le succès ou l'insuccès d'une réforme ou bien l'objet même de cette réforme?</p>	
<p>La planification stratégique (10 octobre) Planification, rationalité et gestion publique. La nature de la stratégie. Les approches de la planification stratégique dans le secteur public.LECTURES OBLIGATOIRES: Lemire et coll. (2011); Kayuni (2017). OUVRAGE DE RÉFÉRENCE: Ministère du Conseil exécutif (2008).SÉMINAIRE 5: Quelle est la valeur ajoutée de la planification stratégique pour la gestion publique? Comment en tirer le meilleur parti et éviter les dérapages?</p>	
<p>Mesure de la performance: les concepts et les outils (17 octobre) Fonctions, outils et enjeux de la mesure de la performance. Les types d'indicateurs et les critères d'évaluation. La fiche-indicateur.LECTURES OBLIGATOIRES: Voyer (1999), chapitres 3, 5 et 10. LECTURES COMPLÉMENTAIRES: Bouchard et Besse (2009); SCT (2014).</p>	
<p>Mesure de la performance: les défis techniques et politiques (24 octobre) Le paradoxe de la performance. Les déviations et effets pervers en matière de mesure de la performance et de reddition de comptes.LECTURE OBLIGATOIRES: Mayne (2007); Gibert et Benzerafa Alilat (2012); Charbonneau et Bellavance (2012).SÉMINAIRE 6: Dans quelle mesure un système de suivi de la performance peut-il rendre les organisations publiques plus performantes? Comment minimiser les effets pervers des outils de suivi de la performance?</p>	
<p>Semaine de lecture (30 octobre au 3 novembre)</p>	
<p>Analyse des politiques et utilisation des connaissances (7 novembre) La nature du travail d'analyse et de conseil dans l'administration publique. Gestion et politiques publiques fondées sur les données probantes. Les modèles d'utilisation des connaissances. L'apprentissage organisationnel.LECTURES OBLIGATOIRES: Howlett et Wellstead (2011); Newman et coll. (2017); Ouimet et coll. (2009).SÉMINAIRE 7: Comment maximiser l'utilisation des connaissances au sein des organisations publiques? La gestion fondée sur des données probantes est-elle illusoire?</p>	
<p>La motivation des employés du secteur public (14 novembre) Principales théories de la motivation. La motivation à l'égard du service public (MSP). Les méthodes</p>	

<p>permettant de renforcer la motivation des employés des organisations publiques. LECTURES OBLIGATOIRES: Proulx (2011); Giauque, Anderfuhren-Biget et Varone (2014); Forest (2008) SÉMINAIRE 8: Quel est l'impact de la rémunération au mérite sur la performance du secteur public? Devrait-on miser sur les incitations matérielles ou sur l'ethos du service public?</p>	
<p>Le leadership (21 novembre) Les sources et les formes du leadership dans le secteur public. Les caractéristiques d'un leader. Leadership transactionnel, transformationnel, charismatique et spirituel. LECTURES OBLIGATOIRES: Orazi, Turrini et Valotti (2013); Langlois (2011); Seidle, Fernandez et Perry (2016). SÉMINAIRE 9: Existe-t-il un style optimal de leadership dans le secteur public? Est-ce que tous les managers publics peuvent devenir des leaders? Peut-on être un leader et faire les mauvaises choses?</p>	
<p>L'interface politique-administration (28 novembre) Le concept de reddition de comptes. La dichotomie politique-administration, le modèle de Westminster et la nouvelle gouvernance partisane. Origines, formes et implications de la politisation. LECTURES OBLIGATOIRES: Gregory (2012); Fortier et al. (2016); Grube (2015). SÉMINAIRE 10: Les managers publics peuvent-ils et doivent-ils rester neutres et anonymes ou être des supporteurs enthousiastes du gouvernement? La gestion publique bénéficie-t-elle ou souffre-t-elle de la politisation?</p>	
<p>Nouvelle gouvernance et participation citoyenne (5 décembre) La nouvelle gouvernance et ses implications pour le management public. Le management de la valeur publique. Enjeux et impact de la participation citoyenne. LECTURES OBLIGATOIRES: Lévesque (2012); Bherer (2011); Neshkova et Guo (2012). SÉMINAIRE 11: Comment la nouvelle gouvernance transforme-t-elle le travail des managers publics? La participation citoyenne est-elle devenue nécessaire à une gestion publique saine et performante?</p>	
<p>Examen final (12 décembre)</p>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux séminaires	À déterminer	Individuel	20 %
Synthèse critique sur les lectures obligatoires (Somme des évaluations de ce regroupement)			20 %
Travail écrit	À déterminer	Individuel	15 %
Animation d'un séminaire	À déterminer	Individuel	5 %
Travail de session	Dû le 17 déc. 2017 à 23h59	En équipe	35 %
Examen final	Le 12 déc. 2017 de 12h30 à 15h20	Individuel	25 %

Critères généraux d'évaluation

- Maîtrise des concepts pertinents du management public
- Appréciation fine et équilibrée des enjeux du management public
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Qualité de l'argumentation (clarté, structure et démonstration) et mobilisation adéquate des références

- Qualité de la langue (à l'oral et à l'écrit).

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux séminaires

Date de remise : À déterminer

En continu (séminaires seulement)

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
DKN-7195

Directives de l'évaluation :

Si la participation en classe est appréciée et encouragée, seule la participation aux séminaires est évaluée. La présence en classe est une condition nécessaire mais non suffisante à la réussite de cet élément d'évaluation. Les étudiants doivent participer de manière active et informée à tous les séminaires. Les étudiants doivent démontrer, d'une part, qu'ils maîtrisent les enjeux, arguments, concepts, éléments factuels et résultats empiriques contenus dans lectures obligatoires et, d'autre part, qu'ils ont développé une réflexion personnelle et argumentée sur le thème du séminaire. Il est fortement recommandé de préparer des notes de lectures qui synthétisent les lectures obligatoires pour le séminaire et qui en dégagent les principaux enjeux et pistes de discussion.

Barème de notation (sur 2 points) et critères d'évaluation

- 2 (A-/A/A+). Les interventions de l'étudiant(e) sont très pertinentes et d'excellente qualité. Les éléments factuels et argumentatifs amenés sont très originaux et contribuent substantiellement aux échanges. Par ses interventions, l'étudiant(e) démontre une excellente préparation et qu'il ou elle maîtrise très bien la matière et les enjeux relatifs au thème du séminaire.
- 1,5 (B-/B/B+). Les interventions de l'étudiant(e) sont pertinentes et de bonne qualité. Les éléments factuels et argumentatifs amenés sont originaux et contribuent significativement aux échanges. Par ses interventions, l'étudiant(e) démontre une bonne préparation et qu'il ou elle maîtrise bien la matière et les enjeux relatifs au thème du séminaire.
- 1,3 (C/C+). Les interventions de l'étudiant(e) sont plus ou moins pertinentes et de faible qualité. Il y a peu d'éléments factuels et argumentatifs amenés et, lorsqu'il y en a, ceux-ci sont peu originaux et ne contribuent que marginalement aux échanges. Par ses interventions, l'étudiant(e) démontre une faible préparation et une maîtrise approximative de la matière et des enjeux relatifs au thème du séminaire.
- 0 (E). La note de zéro est attribuée dans trois cas de figure : 1) l'étudiant(e) est absent(e); 2) l'étudiant(e) est présent(e) mais ne fait aucune intervention durant le séminaire; 3) les interventions de l'étudiant(e) sont triviales ou hors-sujet.

Travail écrit

Date de remise : À déterminer

Tous les travaux doivent être soumis via la boîte de dépôt électronique avant le début de la séance concernée, au plus tard à midi (12h00). Tous les retards sont pénalisés.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Format

Les travaux doivent être d'une longueur de 1700 à 2000 mots, en excluant la page-titre et les références. Les étudiants doivent citer de manière adéquate toutes les références utilisées et avoir recours à un style de citation cohérent (auteur-date, APA, Chicago, etc.). Les travaux doivent être paginés, contenir une page-titre, une introduction, un développement, une conclusion et une bibliographie.

Contenu

Une synthèse critique de qualité est fondée sur une analyse rigoureuse des textes à lire. Pour ce faire, il faut sélectionner les éléments les plus pertinents (enjeux et questions importantes en matière de politiques et de management publics, cadres théoriques et concepts, thèse de l'auteur, faits et exemples rapportés, etc.). Les éléments tirés des lectures obligatoires doivent par ailleurs faire l'objet d'une synthèse, c'est-à-dire qu'ils doivent être réorganisés et intégrés de manière claire, cohérente et convaincante par l'étudiant(e) sur le thème de la séance et du séminaire de manière en faire ressortir les enjeux et implications pour le management public. Ainsi, un bon travail ne saurait se limiter à un simple résumé séquentiel des lectures obligatoires (p. ex., un tel dit ceci, une telle dit cela...). Une synthèse critique doit en effet aller au-delà du simple résumé et offrir une perspective originale et personnelle sur les textes ainsi qu'une évaluation des mérites et des limites des arguments des auteurs. Dans tous les cas, la réflexion doit être solidement étayée par des éléments tirés des lectures obligatoires et, au besoin, d'autres sources. Le style de rédaction et la qualité de la langue sont évidemment très importants.

Critères d'évaluation

1) *Maîtrise des concepts et des enjeux pertinents (50%)*. La synthèse critique démontre que l'étudiant(e) a lu de manière attentive, a analysé et a compris les textes assignés, notamment les principaux concepts, cadres théoriques, enjeux, arguments et faits qui y sont présentés.

2) *Qualité de l'argumentation (30%)*. Le travail offre une perspective personnelle et une prise de position claire, cohérente et convaincante sur le thème du séminaire. Cette position est solidement étayée par des éléments tirés des lectures obligatoires et d'autres sources. L'étudiant(e) a procédé à une évaluation des mérites et des limites des arguments des auteurs.

3) *Présentation générale et qualité de la langue (20%)*. Le style utilisé est clair, direct, concis. L'étudiant(e) évite les structures de phrase alambiquées et les formules vides de sens. La structure du travail respecte les consignes et l'utilisation des références est appropriée.

Animation d'un séminaire

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation :

À chaque séance, un(e) étudiant sera désigné(e) pour animer le séminaire sur les lectures obligatoires. Une préparation adéquate, incluant la rédaction d'une synthèse critique (voir ci-dessus) de qualité, est un prérequis à une animation efficace. Il s'agit d'identifier les arguments centraux des auteurs et de faire ressortir les principaux enjeux des textes obligatoires de manière à amener vos collègues à discuter des points centraux de chaque texte. Pour ce faire, il peut être opportun de préparer des fiches de discussion qui portent aussi bien sur les thèmes généraux que sur des aspects plus précis de chacun des textes.

Travail de session

Date de remise : 17 déc. 2017 à 23h59
Contribution au travail d'équipe 18 déc. 2017 à 23h59
:

Mode de travail : En équipe

Pondération : 35 %

Répartition de la correction : 95 % Corrigé par l'enseignant
5 % Contribution au travail d'équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque équipe doit choisir une organisation ou une unité administrative du secteur public, du secteur parapublic ou du tiers secteur (association, organisme communautaire, etc.) qui ne possède pas déjà de plan stratégique ni de système de mesure de la performance.

Format et structure

Le travail doit être d'une longueur de 20 à 25 pages, en excluant la page-titre, la table des matières, les références et les annexes. Les étudiants doivent citer de manière adéquate toutes les références utilisées et avoir recours à un style de citation cohérent (auteur-date, APA, Chicago, etc.). Le travail doit être rédigé à interligne 1,5 dans une police standard de taille standard (ex : Times New Roman 12). Le travail doit contenir une introduction, une mise en contexte qui présente l'organisation et en justifie le choix à la lumière de ses besoins en planification stratégique (2 à 3 pages), une section présentant la méthode employée pour réaliser le processus de planification stratégique (1 à 2 pages), le plan stratégique lui-même (5 à 10 pages), trois fiches indicateurs de performance (4 à 5 pages) et une conclusion qui discute des défis, limites et du potentiel de votre planification stratégique.

Critères d'évaluation

1) *Maîtrise des concepts et des pratiques (40%)*. Les concepts, enjeux et pratiques d'excellence pertinents à la planification stratégique et à la mesure de la performance sont maîtrisés et appliqués de manière appropriée dans le travail.

2) *Qualité de la recherche, connaissance de l'organisation et de son environnement (40%)*. Le travail est fondé sur des données de qualité (littérature scientifique, documents administratifs, entrevues, rencontres informelles, observation, etc.) et une analyse rigoureuse de celles-ci pour réaliser le processus de planification stratégique.

3) *Présentation générale, style et qualité de la langue (20%)*. Le style utilisé est clair, direct et concis. Le travail ne contient pas de structures de phrase alambiquées et de formules vides de sens. La structure du travail respecte les consignes et l'utilisation des références est appropriée.

Travail d'équipe

Un travail d'équipe réussi requiert l'engagement et l'implication de tous dans l'ensemble du travail (attention au piège de la division du travail à outrance!). Votre contribution au travail de l'équipe sera d'ailleurs évaluée à hauteur de 5% par vos coéquipiers (de manière anonyme). Le professeur se réserve le droit de modifier la note d'un(e) étudiant(e) afin de refléter plus fidèlement sa contribution au travail d'équipe. Les étudiants sont d'ailleurs encouragés à signaler le plus tôt possible au professeur tout problème qui pourrait survenir à cet égard.

Examen final

Date et lieu : Le 12 déc. 2017 de 12h30 à 15h20 , DKN-7195

Mode de travail : Individuel

Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	DKN-7195
Directives de l'évaluation :	L'examen final est récapitulatif et portera sur l'ensemble de la matière vue en classe et dans les lectures obligatoires.
Matériel autorisé :	Aucun

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

La qualité de l'expression écrite et orale (syntaxe, vocabulaire, grammaire et orthographe) est un critère d'évaluation important en sciences sociales. Le professeur se réserve ainsi la possibilité de soustraire jusqu'à 10 % des points de la note attribuée pour tout type d'évaluation (travail, examen, présentation orale, etc.) en raison d'une qualité inadéquate de la langue.

Gestion des délais

Tout retard dans la remise des travaux sera pénalisé à raison de 10% par jour de retard, appliquée dans la minute suivant l'échéance fixée par l'enseignant (l'heure de la boîte de dépôt électronique en faisant foi). Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant.

Absence à un examen

Toute absence à une évaluation entraînera la note de zéro. De plus, puisque la participation des étudiants est évaluée à chaque semaine dans le cadre des séminaires, toute absence entraînera une pénalité. Cette pénalité pourra être éliminée si le retard est motivé (p. ex., problème de nature médicale ou parentale) ou si une entente préalable a été conclue avec l'enseignant. Le fardeau de la preuve repose toutefois sur les épaules de l'étudiant.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

La qualité de mon enseignement me tient à coeur. Je vous encourage à me faire part de vos commentaires et suggestions tout au long de la session et à compléter l'évaluation officielle des cours.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une Lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Andrews, R. (2011). « NPM and the search for efficiency », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate Research Companion to New Public Management* (pp. 281-294). Farnham, UK: Ashgate.

Andrews, R., Boyne, G. A., et Walker, R. M. (2011). « Dimensions of publicness and organizational performance: A review of the evidence », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 21(s3), i301-i319.

Aucoin, P. (2010). « The political-administrative design of NPM », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 33-46). Farnham, UK: Ashgate.

Aucoin, P., et Heintzman, R. (2000). « La dialectique de l'imputabilité de la performance dans la réforme de la gestion publique », *Revue internationale des sciences administratives*, 66(1), 51-63.

Bakvis, H.H. et Jarvis, M.D. (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin*. Montréal: McGill-Queen's University Press.

Bartoli, A. (2005). *Le management dans les organisations publiques* (2e éd.). Paris: Dunod.

Bherer L. (2011). « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », *Participations*, n° 1, p. 105-133.

Boston, J. (2011). « Basic NPM ideas and their development », dans T. Christensen et P. Lægreid (sous la dir.), *The Ashgate research companion to new public management* (pp. 17-32). Farnham, UK: Ashgate.

Bouchard, É.-N., et Besse, P. (2009). *Glossaire des indicateurs*. Québec: Gouvernement du Québec. Disponible en ligne à l'adresse suivante: http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/fileadmin/documents/publications/sct/glossaire_indicateurs.pdf.

Boudreau, C., et Caron, D. J. (2016). « La participation citoyenne en ligne au Québec : Conditions organisationnelles et leviers de transformation », *Recherches sociographiques*, 57(1), pp. 155-176.

Charbonneau, Étienne, et François Bellavance (2012), « Blame avoidance in public reporting », *Public Performance & Management Review*, vol. 35, no. 3, pp. 399-421.

Charbonneau, É., et Bellavance, F. (2015). « Performance management in a benchmarking regime: Quebec's municipal management indicators », *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, 58(1), pp. 110-137.

Charbonneau, Michèle (2011), « Les modes d'organisation et de gestion de l'administration publique: de Weber au nouveau management public. », dans Nelson Michaud (dir.), *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains* (pp. 297-318). Québec: Presses de l'Université Laval.

Charest, N. (2012). « Management public », dans L. Côté et J.-F. Savard (sous la dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], <http://www.dictionnaire.enap.ca>.

- Christensen, T., et Lægheid, P. (2013). « Welfare administration reform between coordination and specialization », *International Journal of Public Administration*, 36(8), pp. 556-566.
- Christensen, T., et P. Lægheid, (2010). *The Ashgate Research Companion to New Public Management*. Farnham, Royaume-Uni.
- Denhardt, J. V., et Denhardt, R. B. (2015). *The New Public Service : Serving, not Steering* (4^e éd.). New York: Routledge.
- Dunn, C. (sous la dir.) (2010). *The Handbook of Canadian Public Administration*. Don Mills, ON: Oxford University Press.
- Egeberg, M. (2003). « How bureaucratic structure matters: An organizational perspective », dans B. G. Peters et J. Pierre (sous la dir.), *Handbook of Public Administration* (pp. 116-126). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Elbanna, S., Andrews, R., et Pollanen, R. (2016). « Strategic planning and implementation success in public service organizations: Evidence from Canada », *Public Management Review*, 18(7), pp. 1017-1042.
- Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt (dir.) (2005), *The Oxford Handbook of Public Management*. Oxford: Oxford University Press.
- Forest, V. (2008). « Rémunération au mérite et motivation au travail: Perspectives théoriques et empiriques pour la fonction publique française », *Revue internationale des sciences administratives*, 74(2), 345-359.
- Fortier, Isabelle (2010), « La "réingénierie de l'État", réforme québécoise inspirée du managérialisme », *Revue française d'administration publique*, vol. 136, no. 4, pp. 803-820.
- Fortier, Isabelle, Yves Emery, et Rachel Roldan (2016), « Des conditions et enjeux de la politisation de l'administration publique au regard de l'ethos public : une étude comparée (Canada / Suisse) de l'expérience des cadres dirigeants », *Gestion et management public*, vol. 4, no. 4, pp. 75-98.
- Frederickson, G., Smith, K. B., Larimer, C. W., et Licari, M. J. (2012). *The Public Administration Theory Primer*. 2^e éd., Boulder, CO: Westview Press.
- Giauque, D., Anderfuhren-Biget, S., et Varone, F. (2014). « Motivation à l'égard du service public: revue des développements théoriques et premiers constats empiriques en Suisse », dans G. Joris et C. Fallon (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (pp. 9-43). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Gibert, Patrick, et Manel Benzerafa Alilat (2012), « Débat public et jeux sur les indicateurs. L'exemple du "taux d'élucidation" et du "nombre de gardes à vue" », *Management international*, vol. 16, no. 3, pp. 118-138.
- Gortner, H. F., Mahler, J., et Nicholson, J. (1993). *La gestion des organisations publiques*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Gregory, Robert (2012), « Accountability in modern government », dans B. Guy Peters and Jon Pierre (sous la dir.), *The Sage handbook of public administration* (pp. 681-697). Thousand Oaks: Sage.
- Grube, D. (2015). « Responsibility to be enthusiastic? Public servants and the public face of "promiscuous partisanship" », *Governance*, 28(3), pp. 305-320
- Hernes, Tor (2005), « Quatre réactions organisationnelles idéal-typiques aux réformes du nouveau management public et quelques conséquences », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 71, no. 1, pp. 5-18.
- Hood, C. (2005). « Public management: The word, the movement, the science ». Dans Ferlie, E, Lynn, L. E. et C. Pollitt, *The Oxford Handbook of Public Management* (pp. 7-26). Oxford: Oxford University Press.
- Howlett, Michael, et Adam M Wellstead (2011), « Policy analysts in the bureaucracy revisited: The nature of professional policy work in contemporary government », *Politics & Policy*, vol. 39, no 4, pp. 613-633.
- Hughes, O. E. (2012). *Public Management and Administration : An Introduction* (4^e éd.). Basingstoke: Palgrave Macmillan
- Jacobsen, C. B., et Andersen, B. L. (2016). « Leading public service organizations: how to obtain high employee self-efficacy and organizational performance », *Public Management Review*, pp. 1-21.
- Jarvis, M. D., et Thomas, P. G. (2012). « The limits of accountability: what can and cannot be accomplished in the dialectics of accountability », dans H. Bakvis et M. D. Jarvis (sous la dir.), *From New Public Management to New Political Governance : Essays in Honour of Peter C. Aucoin* (pp. 271-308). Montréal: McGill-Queen's University Press.

Joris, G. et Fallon, C. (sous la dir.), *Formes et réformes des administrations publiques* (. Québec: Presses de l'Université Laval.

Kayuni, H. M. (2016). « Strategic planning in the Malawi public sector: Potential tool for progress or regression? », *Public Organization Review*, pp. 1-19. doi:10.1007/s11115-016-0345-3

Læg Reid, P. et Verhoest, K.(sous la dir.) (2010). *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance*. London: Palgrave Macmillan UK.

Langlois, Lyse (2011), « Le leadership éthique: une construction émergente », dans Yves Boisvert (sous la dir.), *Éthique et gouvernance publique: Principes, enjeux et défis* (pp.141-157). Montréal: Liber.

Lemire, Louise, Éric Charest, Gaétan Martel et Jacques Larivière (2011), « La planification stratégique dans les administrations publiques » dans *La planification stratégique des ressources humaines* (pp. 125-161). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Lévesque, Benoît (2012), « La nouvelle valeur publique, une alternative à la nouvelle gestion publique », *Vie économique*, vol. 4, no. 2, pp. 1-16.

Lynn, Laurence E. (2012), « Public management », dans B. G. Peters et J. Pierre (sous la dir.), *The SAGE Handbook of Public Administration* (pp. 17-31). Thousand Oaks, CA: Sage.

Learmonth, M. (2005). « Doing things with words: The case of 'management' and 'administration' », *Public Administration*, 83, 617-637.

Leone, R. P., et Ohemeng, F. L. K. (sous la dir.). (2011). *Approaching Public Administration: Core Debates and Emerging Issues*. Toronto: Emond Montgomery Publications.

Lynn, Laurence E. (2006). *Public Management Old and New*. New York: Routledge.

Mintzberg, H. (2004 [1989]). *Le Management : Voyage au centre des organisations*. Paris : Éditions d'Organisation.

Mayne, John (2007), « Challenges and lessons in implementing results-based management », *Evaluation*, vol. 13, no. 1, pp. 87-109.

Mazouz, B. (dir.). (2008). *Le métier de gestionnaire public à l'aube de la gestion par résultats: Nouveaux rôles, nouvelles fonctions, nouveaux profils*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Mazouz, B. (dir.). (2014). *La stratégie des organisations de l'État : Contexte d'analyse, paramètres de décision et gestion du changement*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Mazouz, B., et Leclerc, J. (2008). *La gestion intégrée par résultats: Concevoir autrement la performance dans l'Administration publique*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Michaud, N. (sous la dir.) (2011). *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Moynihan, D. P., et Pandey, S. K. (2010). « The big question for performance management: why do managers use performance information? », *Journal of Public Administration Research and Theory*, 20(4), pp. 849-866.

Meier, K. J. (2015). « Proverbs and the evolution of public administration », *Public Administration Review*, 75(1), pp. 15-24.

Neshkova, Milena I., et Hai Guo (2012), « Public participation and organizational performance: evidence from State agencies », *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 22, no. 2, pp. 267-288.

Newman, Joshua, Adrian Cherney, et Brian W. Head (2017), « Policy capacity and evidence-based policy in the public service », *Public Management Review*, vol. 19, no. 2, pp. 157-174.

Noordegraaf, M. (2015). *Public Management: Performance, Professionalism and Politics*. London, New York: Palgrave Macmillan.

Orazi, D. C., Turrini, A., et Valotti, G. (2013). « Le leadership du secteur public : nouvelles perspectives pour la recherche et la pratique », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 79(3), pp. 521-541.

Osborne, S. P. et Brown, L. (sous la dir.) (2013), *Handbook of Innovation in Public Services* . Cheltenham, UK: Edward Elgar.

- Osborne, S. P. (2010). *The New Public Governance? Emerging Perspectives on the Theory and Practice of Public Governance*. London ; New York: Routledge.
- Ouimet, M., Landry, R., Ziam, S., et Bédard, P.-O. (2009). « The absorption of research knowledge by public civil servants », *Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice*, 5(4), 331-350.
- Paquin, M. (1992). « La planification stratégique dans le secteur public ». Dans Parenteau, R. (dir.), *Management public: comprendre et gérer les organisations publiques* (pp. 389-402). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Parenteau, R. (sous la dir.) (1992). *Management public: Comprendre et gérer les institutions de l'État*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Parker, Rachel et Lisa Bradley (2000), « Organisational culture in the public sector: evidence from six organisations », *International Journal of Public Sector Management*, vol. 13, no. 2, pp. 125-141.
- Payette, Adrien (1992), « Éléments pour une conception du management public », dans R. Parenteau (sous la dir.), *Management public: Comprendre et gérer les institutions de l'État* (pp. 3-24). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Peters, B. G. et Pierre, J. (sous la dir.) (2012), *The Sage Handbook of Public Administration*. Thousand Oaks, CA: Sage.
- Pierre, J., et Peters, B. G. (2000). *Governance, politics and the state*. Basingstoke: Macmillan.
- Pitts, David W., et Fernandez, Sergio (2009). « The state of public management research: An analysis of scope and methodology », *International Public Management Journal* 12 (4), pp. 399-420.
- Pollitt, C. (2013). « The logics of performance management », *Evaluation*, 19(4), 346-363.
- Pollitt, C., et Bouckaert, G. (2011). *Public management reform. A comparative analysis: New public management, governance, and the neo-weberian state* (3^e éd.). Oxford: Oxford University Press.
- Proulx, D. (2011) (sous la dir.), *Management des organisations publiques : Théorie et applications* (pp. 113-164), 2^e éd., Québec : PUQ.
- Proulx, Denis (2011), « La motivation », dans D. Proulx (sous la dir.), *Management des organisations publiques: Théorie et applications*, 2^e éd. (pp. 267-297). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, Denis, Bachir Mazouz, et Marcel J. B. Tardif (2011), « L'à-propos des structures organisationnelles au-delà de l'organigramme : Questionnements des structures organisationnelles à l'ère de la gestion par les résultats », dans Denis Proulx (sous la dir.), *Management des organisations publiques: Théorie et applications*, 2^e éd., (pp. 113-164). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Québec. Ministère du Conseil exécutif. Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques. (Octobre 2008). *La planification stratégique au gouvernement du Québec: Théorie et pratique*. Québec: Ministère du Conseil exécutif.
- Québec. Secrétariat du Conseil du trésor. (2014). *Guide sur la gestion axée sur les résultats*. Québec : SCT.
- Québec. Secrétariat du Conseil du trésor (27 novembre 2014). « Qu'est-ce qu'un indicateur de performance? » et « Objectif, indicateur et cible : éléments essentiels de la performance ». Québec: Gouvernement du Québec. Disponibles gratuitement en ligne aux adresses suivantes: <http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/quest-ce-quun-indicateur-de-performance/index.html> ; <http://www.tresor.gouv.qc.ca/cadredegestion/actualites/detail-de-la-nouvelle/objectif-indicateur-et-cible-elements-essentiels-de-la-performance/index.html>
- Quenneville, M.-È., Laurin, C., et Thibodeau, N. (2010). « The long-run performance of decentralized agencies in Québec », dans P. Lægreid et K. Verhoest (sous la dir.), *Governance of Public Sector Organizations: Proliferation, Autonomy and Performance* (pp. 157-176). London: Palgrave Macmillan UK.
- Rainey, H. G. (2014). *Understanding and Managing Public Organizations* (5^e éd.). San Francisco: Jossey-Bass.
- Simard, Louis. (2014). « Effets et évolution des instruments d'action publique participatifs : le cas de la Régie de l'énergie », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, 47(01), pp. 159-184
- Seidle, B., Fernandez, S., et Perry, J. L. (2016). « Do leadership training and development make a difference in the public sector? A panel study », *Public Administration Review*, 76(4), pp. 603-613.

Siegel, D., et Rasmussen, K. (sous la dir). (2008). *Professionalism and Public Service: Essays in Honour of Kenneth Kernaghan*. Toronto: University of Toronto Press.

Stoker, G. (2006). « Public value management: A new narrative for networked governance? », *The American Review of Public Administration*, 36(1), pp. 41-57.

Trottier, T., Van Wart, M., et Wang, X. (2008). « Examining the nature and significance of leadership in government organizations », *Public Administration Review*, 68(2), pp. 319-333.

Van Wart, M. (2013). « Lessons from leadership theory and the contemporary challenges of leaders », *Public Administration Review*, 73(4), 553-565.

Vining, Aidan R., Claude Laurin, et David Weimer (2014), « The longer-run performance effects of agencification: theory and evidence from Québec agencies », *Journal of Public Policy*, vol. 35, no. 2, pp. 193-222.

Voyer, P. (1999). *Tableaux de bord de gestion et indicateurs de performance* (2e éd.). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Wynen, Jan, et Koen Verhoest (2013), « Do NPM-type reforms lead to a cultural revolution within public sector organizations? », *Public Management Review*, vol. 17, no. 3, pp. 356-379.